



Motion (en vertu de l'art. 39 du Règlement Général de Commune)  
**Pour une réflexion sur le réseau électrique de la Commune de Boudry**

### **1. Problématique actuelle**

La nouvelle législature qui va commencer devra à nouveau se pencher sur les demandes de crédits pour la rénovation de notre réseau électrique et sur les investissements que nous devons faire selon les directives et exigences légales ainsi que sur le contrat de GRD.

La commission d'économie publique avait déjà demandé en 2017 que le contrat GRD soit résilié à son échéance, cependant les recommandations n'ont pas été suivies par le Conseil Communal. La commission avait également demandé à plusieurs reprises d'avoir une vision globale des coûts (crédits d'investissements et coûts de fonctionnement) ainsi qu'une évaluation de l'état du réseau électrique.

La réflexion sur le réseau électrique porte sur le fait de savoir s'il est toujours judicieux de continuer à en être propriétaire sachant que nous n'avons plus les compétences techniques dans l'administration pour gérer un tel réseau et que les normes et lois en vigueur sont en constante évolution. Le coût d'entretien et de mise à niveau de notre réseau électrique est chaque année plus conséquent.

Il est temps d'avoir une vision d'avenir pour savoir s'il vaut toujours la peine de rester propriétaire du réseau. L'argent utilisé chaque année pour la révision, la mise à niveau et les divers investissements nécessaires pourrait être alloué à d'autres dicastères qui en auront bien besoin (p.ex. pour la réfection des collèges, la sécurité publique, les réservoirs d'eau ou l'entretien des routes). De plus, cela permettrait sans doute de pouvoir réduire la dette plus rapidement que prévu et de retrouver une certaine maîtrise des investissements pour le développement de la Commune de Boudry.

### **2. Questions de la motion**

Nous demandons qu'une véritable réflexion factuelle sur notre réseau électrique soit faite et qu'elle aboutisse à un rapport qui servira de base au Conseil général et aux différentes commissions pour prendre les décisions requises.

Le rapport devra répondre aux questions suivantes :



1. Quelle est la valeur actuelle du réseau électrique de la Commune de Boudry ?
2. Quels sont les investissements annuels nécessaires pour la mise en conformité du réseau ?
3. Quels sont les investissements totaux nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences légales (tels que les compteurs intelligents) ?
4. Sachant que certaines communes ont vendu leur réseau électrique, quels sont les avantages et désavantages d'un tel choix ?
5. Quelle est la stratégie que l'exécutif a mise en place ou prévoit de mettre en place pour contenir les coûts auxquels nous aurons à faire face ?

### **3. Conclusion**

Le but de cette motion est d'aboutir à la présentation d'un rapport complet sur les coûts relatifs au réseau électrique si la commune reste propriétaire de celui-ci. Ce rapport permettra également à la commune de décider s'il faudra envisager un projet de vente du réseau électrique, ceci dans le but de faire des économies et de rediriger l'argent public sur des investissements incontournables pour le bien de notre Commune.

---

L'urgence n'est pas demandée.

---



**Liste des signataires :**

Pour le PLR-Boudry/Areuse

*[Signature]* Boudry, le 20 novembre 2020

Auteurs : Vincent BERGER	
Autres signataires (prénoms NOM)	Autres signataires (prénoms NOM)
Kolawolé A.S. ATCHADÉ	Pierre MEISTERHANS
Jean-Daniel BÖHM	Jean-Pierre MOESCH
Yann DUBOIS	Sandro PAZ
Greta FREI	Pascal PEDIMINA
Blaise GEISER	Steve SCHNEIDER
Denis KELLER	Bob THOMSON
Myriam MARTI	Patrick VAUDROZ
Aurélien Logan MARY	Isabelle VUILLEUMIER
Chantal MASPOLI	Matthieu ZÜRCHER